

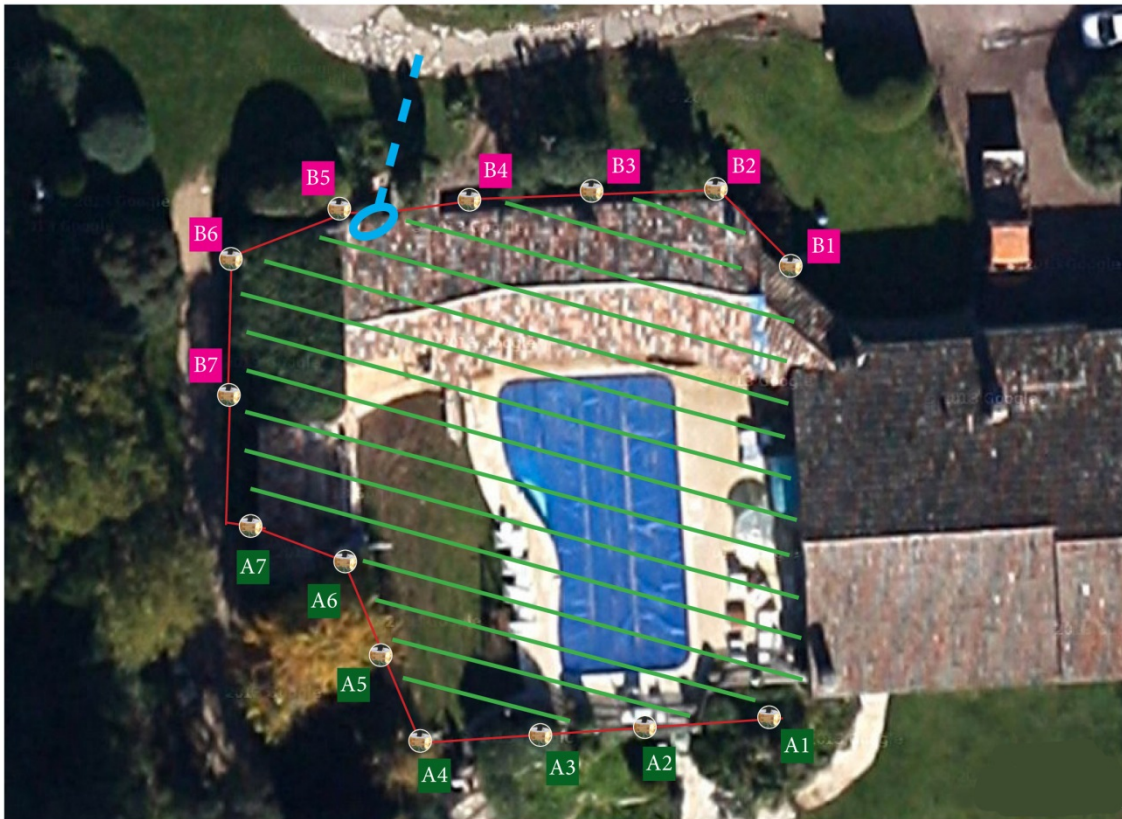
BioBelt ceinture Anti-Moustiques






VTS 26-07-2013

VILLA [REDACTED] - Protection "Maison, Terrasses & Piscine" = Ceinture BioBelt A / B

- Ceinture BioBelt avec 13 Modules-Pièges entourant le pourtour de la zone & 1 Régie Rembo dans local Rangements :
 > étape 1 RÉALISÉE : Ceinture A de 7 Modules-Pièges avec Régie bouteilles 10Kgs CO2 à proximité du local technique piscine
 > étape 2 PROPOSITION : prolongation avec Ceinture B de 6 Modules-Pièges pour la protection des sources d'infestation par les végétaux des toits au Nord et à l'Ouest, et protection de l'entrée principale du Patio, avec déplacement de la Régie dans petit local de rangement au Nord et installation d'un "Rembo Air Liquide", une cuve (50 cm de diamètre sur 1,20 m de haut) de 100Kgs remplissable depuis la route par camionnette (équivalent 10 bouteilles actuelles)

- Traitement en pulvérisation (Pyréthrinocide à basse toxicité ETO X 20/20) ciblé et régulier, par les équipes / jardinier de la propriété, de l'ensemble des massifs de végétaux denses au-sein de la zone et à proximité immédiate des accès, sur environ 10m.



-  = Zone protégée dans le périmètre de la Ceinture BioBelt
-  = Ceinture BioBelt : hors échelle des 13 Modules-Pièges (taille réelle = Ø 47cm, H 35cm)
-  = Régie CO2 Rembo & Unité Programmation : dans local de rangement aéré (encombrement au sol env 50 cm3)
-  = Chemin de remplissage Cuve Rembo depuis véhicule sur route, avec tuyau 20m ponctuel
-  = Circulation de la gaine / réseau reliant la Régie à l'ensemble des Modules-Pièges



Détails photos de la Régie Rembo disposée dans local aéré à proximité de l'Office, pour accès véhicule de remplissage :

> à gauche, l'Unité de Programmation fixée au mur, arrivée 220V, transformateur, départ 12V

> à droite : Contenant 100 Kgs "Rembo Air Liquide" posé a sol, avec bouteille 20 Kgs dépannage



BioBelt EKARIEL, St-Paul-de-Vence, Alpes Maritimes	
Client	Particulier, M.D.D.
Description	Phase 1 : Protection d'une grande terrasse et de la plage de piscine. Phase 2 : Extension – encerclement complet du dos du bâtiment.
Date de mise en service	Phase 1 : 2011 Phase 2 : Mai 2014
Surface protégée	Phase 1 : 300 m ² Phase 2 : 150 m ² Total :450 m ²
Nombre de Modules Piège	Phase 1 : 8 Phase 2 : 7 Total : 15
Régis CO2	2 bouteilles de 34 Kg
Abris régis	Abris situé dans le local de rangement attenant à la villa
Unité de Programmation	UPGSM2
Alimentation	2 alimentations
Teinte Module-Piège	Mélèze massif - Naturel
Budget équipement	B
Budget installation	A
Budget contrat de service	A